



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Tulle, le 23 mai 2022

LA DEMARCHE « FRANCE SERVICES » : UN ACCES A UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE ET DE QUALITE POUR TOUS LES USAGERS

Le 25 avril 2019, le président de la République a annoncé, à l'issue du Grand débat national, sa décision de créer le réseau « France Services ». La volonté présidentielle a trouvé sa traduction opérationnelle dans la circulaire du Premier ministre adressée aux préfets le 1^{er} juillet 2019.

La création de ce nouveau réseau poursuit trois objectifs :

- **améliorer l'accessibilité des services publics et simplifier les démarches administratives**, à travers la création, dans chaque canton, d'au moins un lieu d'accueil, ouvert à minima 24 heures par semaine, réparties sur cinq jours, regroupant les principaux services proposés par les neuf partenaires nationaux du réseau (Mutualité sociale agricole, Caisse d'allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Pôle emploi, La Poste, Ministère de la justice, Direction générale des finances publiques et Ministère de l'intérieur) ; des partenariats locaux sont également possibles selon les besoins du territoire ;
- **renforcer, de manière substantielle, la qualité du service rendu aux usagers**, à travers une prise en charge globale, par un agent polyvalent et formé, de la situation administrative de chaque usager.

L'ambition de ce nouveau réseau est donc de lutter contre l'errance administrative et d'apporter aux citoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un autre guichet.

**Cabinet de la préfète
Service départemental de
la communication interministérielle**

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex



L'État accompagne les porteurs des nouveaux établissements « France Services » en leur allouant un financement forfaitaire annuel de **30 000 euros**.

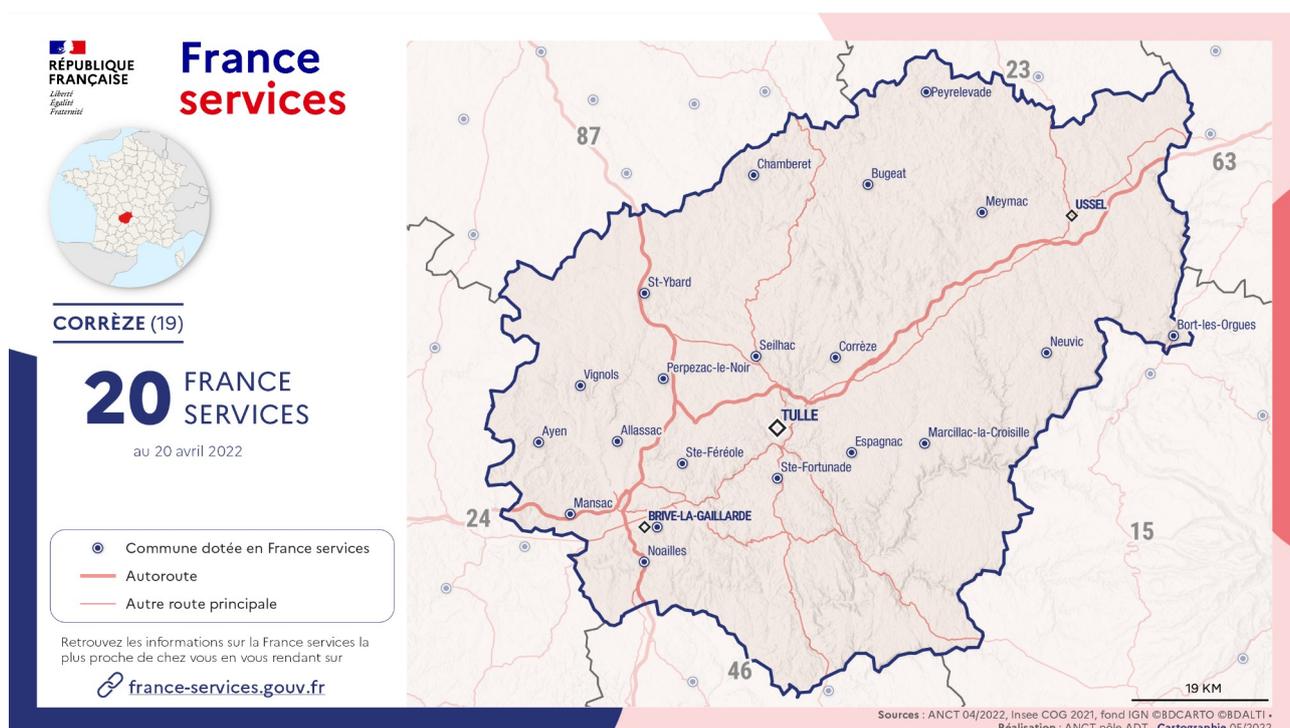
Le déploiement de ce nouveau réseau s'appuie, en Corrèze, sur le réseau existant des maisons de services au public (MSAP) et l'ouverture de nouvelles implantations « France Services », là où sont les besoins, **prioritairement dans les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

La Corrèze compte à ce jour vingt établissements « France Services » :

- treize portés par des communes (Ayen, Allasac, Bort-les-Orgues, Espagnac, Meymac, Neuvic, Noailles, Peyrelevade, Perpezac-le-Noir, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Seilhac et Vignols) ;
- six portés par le groupe La Poste (Brive, Bugeat, Chamberet, Corrèze, Mansac et Marcillac-la-Croisille) ;
- un coporté par une commune et la chambre d'agriculture (Saint-Ybard).

Le déploiement de ce nouveau réseau de services publics mutualisés se poursuivra dans les prochains mois à un rythme soutenu pour s'achever cette année.

La structure « France Services » d'Allasac, labellisée en janvier 2022 a été inaugurée le 20 mai.



Cabinet de la préfète Service départemental de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex



France Services : Ils racontent la démarche

Jean-Louis Lascaux, maire d'Allasac

Je me suis engagé dans la démarche France Services dès le début du dispositif, en juillet 2019. En effet, suite au départ de la CPAM et pour anticiper la fermeture du trésor public, il me semblait indispensable que la commune d'Allasac, chef-lieu de son canton, puisse offrir un maximum de services publics aux habitants du territoire.

J'ai choisi d'accueillir l'espace France Services dans les locaux de la mairie car je suis très attaché à ce que les services publics soient au service des citoyens. En outre, les horaires d'ouverture de la mairie, notamment le samedi matin, conviennent aux habitudes de la population. Enfin, nous avons saisi l'opportunité de la labellisation France Services pour améliorer l'accessibilité à la mairie.

L'accueil de l'espace France Services nous permet d'apporter des services à l'ensemble des habitants de notre bassin de vie. Cela conforte en outre le rôle de pôle d'équilibre structurant de la commune d'Allasac dans le SCOT Sud-Corrèze, d'ailleurs reconnu dans l'ORT du bassin de Brive. J'observe d'ailleurs une augmentation de la fréquentation depuis le mois de mars, ce qui prouve que le besoin est réel, et pas seulement pour la commune d'Allasac.

J'envisage de compléter l'offre de services de la structure par des partenariats complémentaires avec l'ARAVIC, SOS violences conjugales, la Maison de Soie, le conciliateur de justice, Parcours santé Corrèze, l'ADIL et des permanences de la mission locale de Brive dans les locaux de la France Services. Pour compléter l'offre de services, nous avons recruté une conseillère numérique qui prend ses fonctions le 1^{er} juin.

En conclusion, je dirai que France Services peut être un élément positif de retour des citoyens vers les services publics, cela contribue à déconstruire le cliché de lenteur des services publics.

Le représentant de la préfecture de la Corrèze

Si la création de plateformes administratives numériques a été synonyme, pour une majorité de nos concitoyens, d'un accès à la fois plus simple et plus rapide aux services publics, elle en a également éloigné d'autres, moins à l'aise avec l'outil informatique ou tout simplement moins familiers du jargon administratif. Le dispositif « France Services » vise précisément à répondre à ce sentiment d'éloignement que peuvent ressentir certains de nos concitoyens, spécialement dans nos territoires ruraux, en leur permettant de réaliser, à proximité de chez eux, dans un lieu identifié, généralement la mairie ou le bureau de poste, et avec l'aide d'un agent administratif spécialement formé, leurs principales démarches administratives.

Nous sommes les garants, au niveau de la préfecture, de la qualité du service rendu par ce nouveau réseau. Nous veillons tout particulièrement à ce qu'aucune demande d'usager ne reste sans réponse. C'est la force de ce nouveau réseau.

Cabinet de la préfète Service départemental de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

